

**DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE**

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **18/11/2025**

Publication le **27/11/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **34**

Quorum : **22**

N° **26_241125**

**OBJET : POLITIQUE
SOCIALE, SANTE,
SOLIDARITE ET VIE
ASSOCIATIVE**

Approbation de l'actualisation
des tarifs des activités
organisées par l'Espace
Aubagne Séniors.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Vingt Quatre Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Brigitte AMOROS, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Vincent RUSCONI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Denis GRANDJEAN (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Valérie ELBAZ), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Faustine THIBAUD)

ABSENTS :

Madame Hélène JULIEN-TRIC, Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_26-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumbr
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025



Délibération n°26_241125 du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2025 (suite)

Madame Irène DUPLAN rapporte :

Tout au long de l'année, la Ville d'Aubagne organise de nombreuses activités en direction du public des seniors. Des voyages, des bals, des sorties, des ateliers et des repas partagés sont proposés et rencontrent un grand succès auprès des usagers.

A ce titre, il convient de revaloriser la grille tarifaire des activités proposées par l'Espace Aubagne Seniors selon l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation, tout en conservant son caractère attractif.

Cette délibération propose l'actualisation de la nouvelle grille tarifaire des activités organisées par l'Espace Aubagne Seniors, à compter du 1^{er} janvier 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 35-201224 du 20 décembre 2024 modifiant les tarifs des activités, repas conviviaux et séjours organisés par l'Espace Aubagne Seniors,

CONSIDÉRANT l'intérêt des activités qui s'inscrivent dans la volonté municipale de développer des actions luttant contre l'isolement,

CONSIDÉRANT que les activités proposées doivent être adaptées aux demandes d'un public senior,

CONSIDÉRANT que pour les activités, ateliers, sorties et séjours, les tarifs sont réduits pour les Aubagnais et préférentiels pour les personnes qui résident hors de la commune,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser la grille tarifaire selon l'indice INSEE des prix à la consommation,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER l'actualisation de la grille tarifaire comme suit :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_26-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025



Délibération n°26_241125 du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2025 (suite)

	AUBAGNE	HORS AUBAGNE
Bals mensuels	6,60€ 9,60€ couple	9,60€ 14,20€ couple
Spectacles et repas spectacle Selon coût du spectacle et alimentation par personne :	< 15,00 € < 20,00 € < 25,00 € < 30,00 €	10,60€ 16,20€ 19,20€ 21,30€
Repas conviviaux dont le coût de revient est :	< 13,50 € < 15,00 € < 17,00 € < 20,00 € < 25,00 €	15,20€ 20,20€ 23,30€ 25,30€
Sorties dont le coût de revient (Transport ou/et prestation) est :	< 15,00€ < 30,00€ < 40,00€ < 50,00€ < 65,00€ < 75,00€	8,60€ 9,60€ 12,40€ 14,20€ 18,20€
<u>Voyage ANCV:</u> Personnes Non imposable Personnes imposables	268,00€ 510,00€	10,60€ 27,30€ 38,50€ 48,60 € 60,70€ 70,80€
<u>Ateliers sportifs et EAS:</u> A l'année Au trimestre	54,70€ 18,20€	66,80€ 22,30€
<u>Seniors en mouvement</u>	1,25€	

ARTICLE 2 : d'APPLIQUER la nouvelle grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_26-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025

